

pesée d'or et quinze et demie pesées d'argent avaient la même valeur.

---

Comme tous les pays, les États-Unis subirent continuellement l'ascendant de la loi française. Plutôt débiteurs que créanciers de l'Europe, ils avaient plutôt à remettre qu'à recevoir. Quel métal exportaient-ils de préférence? Celui qu'ils n'avaient pas avantage à faire monnayer sur place ; ce fut l'or jusqu'à 1834, ce fut l'argent ensuite.

Sous le régime bimétallique à 15, institué en 1792, les Américains avaient bien le droit d'apporter de l'or à leur Monnaie, mais ils avaient profit à n'y point l'apporter. L'or ne valant que 15 d'argent sous la loi américaine, et valant 15 1/2 sous la loi française, ils gagnaient 3 % à faire convertir leur or plutôt en francs qu'en